

Rédaction juridique de 2^{ème} série de Bachelor

Organisation du travail de rédaction

- Professeur : De Werra J.
- Enseignement : Propriété intellectuelle et concurrence déloyale

a) La rédaction juridique dans cet enseignement exige-t-elle des prérequis ? Oui

➤ Si oui, lesquels ?

- L'étudiant-e doit avoir des notions établies de propriété intellectuelle afin de permettre la réalisation d'un travail plus intéressant pour son auteur et d'un travail de meilleur qualité scientifique. Ceci peut résulter de la participation préalable au cours de droit de la propriété intellectuelle et de la concurrence déloyale (semestre d'automne).
- Le travail de rédaction juridique peut être rédigé pendant le même semestre que le cours en laissant l'étudiant-e acquérir les connaissances nécessaires en temps utile.

b) Les étudiants sont-ils convoqués au début du semestre ? Non

➤ Si oui, selon quelles modalités (moodle, mail, annonce, etc) et quand ?

c) Existe-t-il une liste de sujets ? Oui. La liste est disponible sur la page du cours droit de la propriété intellectuelle et concurrence déloyale. Les étudiants peuvent proposer des sujets. Les sujets proposés doivent être validés par le Professeur avant de pouvoir être traités.

d) Quelles sont les étapes et délais de reddition ?

Etapes	Délais de reddition
1. Choix du sujet	Lundi 20 octobre 2025 à 12h00
2. Plan et bibliographie	Lundi 10 novembre 2025 à 12h00
3. Séance collective/individuelle (si requis)	Novembre 2025 (date et heure à confirmer)
3. Soumission du travail final	Lundi 12 janvier 2026 à 12h00

Commentaires : Les délais ne sont pas prolongeables et leur non-respect est sanctionné.

e) Prévoyez-vous la possibilité pour les étudiants d'obtenir la lecture préliminaire d'une première version avec commentaires ? Non

f) Les sources sont-elles aussi dans une autre langue que le français ? : Oui

➤ Si oui, laquelle ou lesquelles ? : Allemand et anglais

Rédaction juridique de 2^{ème} série de Bachelor

Organisation du travail de rédaction

g) Modalités d'évaluation (forme, fond, etc) : Qualité du travail de rédaction quant au fond et quant à la forme (orthographe et grammaire) ; clarté, originalité et précision de l'expression de la réflexion personnelle de l'auteur du travail, et utilisation appropriée des sources scientifiques pertinentes (y compris en langue allemande). La note est également fondée sur la qualité des documents préalables (plan et bibliographie) et le respect des délais.